

CONSTITUTION

CENTRE LASERTA

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 7 000 euros
Siège social : 14 Rue de l'Artois
68200 MULHOUSE

Aux termes d'un acte SSP, signé électroniquement en date du 31.05.2024 à Mulhouse, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **CENTRE LASERTA**

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Siège social : 14 Rue de l'Artois – 68200 MULHOUSE

Objet social : Centre d'épilation à la lumière pulsée intense et au laser à visée esthétique

Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 7 000 euros

Président : Mme Sindi HADDAD née SEVIMLI, demeurant 1D Rue du Village Neuf – 68110 ILLZACH

Directeur Général : M. Alain TUCCAR, demeurant 13A Rue Saint Blaise – 68990 GALFINGUE.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Cession libre uniquement entre associés, soumises à l'agrément préalable de la majorité des associés dans les autres cas.

Immatriculation RCS MULHOUSE
Pour avis.

MSE ISOLATION

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 54, rue de Runtz
68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME**: SASU, **DENOMINATION**: MSE ISOLATION, **CAPITAL**: 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros. **SIÈGE**: MULHOUSE (68200) - 54, rue de Runtz. **OBJET**: Travaux d'isolation, vente de matériel pour le bâtiment. **DURÉE**: 99 années. **PRÉSIDENT**: Monsieur GASHI Valentin, né le 29 juillet 1982 à Gjilan au Kosovo, de nationalité Kosovar, demeurant à LINGOLSHEIM (67380) 3, rue des Merles. **Admission aux Assemblées**: Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. **Exercice du droit de vote**: Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. **Transmission des actions**: Les actions ne peuvent être transférées entre associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social. **IMMATRICULATION au RCS de**: MULHOUSE.
Pour avis

SCP Joëlle RASSER et Stéphanie MEYER
Notaires Associées
à GEISPOLSHEIM GARE
(Bas-Rhin)
15 rue du Wiesel

SCI J2A

Suivant acte reçu par Maître Joëlle RASSER, Notaire de la SCP « Joëlle RASSER et Stéphanie MEYER, Notaires Associées » titulaire d'un Office Notarial à GEISPOLSHEIM GARE, 15, rue du Wiesel, le 4 juin 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : « SCI J2A »
Capital social : 1.000€
Durée 99 ans

Siège social : 5 chemin Koenigsacker - 68990 HEIMSBRUNN

Objet : L'acquisition et la propriété de tous biens et droits immobiliers ; La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement, de tout immeuble acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance (y compris la possibilité pour tout ou partie des associés d'être occupant à titre gratuit des biens appartenant à la société) ; L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie (notamment hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux) ; Le cautionnement à titre exceptionnel et gratuit de tous les engagements de ses associés ou de tiers personnes morales ou physiques. La vente de tous biens appartenant à la société. Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de cautionnement hypothécaire.

Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Apports : en numéraire.
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance pour une durée indéterminée : Madame Marie-Aude RIMELIN (née BAUMANN), demeurant 5 chemin du Koenigsacker 68990 HEIMSBRUNN.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

Pour avis
Le notaire.

FIDAL

AVOCATS

SCI DELWI39

Société civile au capital de 1 000 €
Siège social : 55 C rue de Riedisheim
68170 RIXHEIM

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile
Dénomination : SCI DELWI39
Siège social : 55 C rue de Riedisheim - 68170 RIXHEIM

Objet : La société a pour objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers ;

Toutes opérations de garantie et d'affectation hypothécaire des biens de la société ;

L'achat, la souscription, la détention, la cession, l'apport ou la transmission de tous titres dans toutes personnes morales françaises ou étrangères, mais uniquement dans des structures ayant une vocation immobilière patrimoniale à l'exclusion de toutes autres ;

La participation, par tous moyens, à toute opération pouvant se rapporter aux opérations ci-dessus, en agissant tant en France qu'à l'étranger, pour son compte, ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise en location ou en gérance, de tous biens ou droits ou autrement mais uniquement dans des structures ayant une vocation immobilière patrimoniale à l'exclusion de toutes autres.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Durée : 99 années
Gérance : Madame Delphine FRANCK - 27 rue du Rhin - 68680 KEMBS

Partis sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la majorité en nombre des associés, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne du cédant. Cette disposition vise toutes transmissions entre vifs à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

Immatriculation : RCS MULHOUSE
Pour avis.

PSF INFORMATIQUE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10, rue d'Oberdorf
68380 MUHLBACH-SUR-MUNSTER
RCS COLMAR

Suivant acte SSP du 28 mai 2024 il a été constitué une SASU dénommée :

DENOMINATION
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 10, rue d'Oberdorf 68380 MUHLBACH-SUR-MUNSTER

Objet : Programmation informatique
Président : M. Didier MICLO demeurant 10, rue d'Oberdorf 68380 MUHLBACH-SUR-MUNSTER

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

SCI GERI

Aux termes d'un acte reçu le 7 juin 2024 par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GERI.
Forme : Société Civile Immobilière. Capital social : TROIS CENT MILLE EUROS (300.000,- €) divisé en 3.000 parts de 100,- Euros chacune. Ledit capital étant constitué par un apport immobilier de la nue-propriété des biens sis à VILLAGE NEUF (68128), 9A rue du Général De Gaulle. Siège social : VILLAGE NEUF (68128), 9A rue du Général De Gaulle. Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société. Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés. Partis sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire. Co-gérants : Monsieur et Madame Richard ROGOWSKI - Georgette RAMSEYER, demeurant ensemble à VILLAGE NEUF (68128), 9A rue du Général De Gaulle. POUR AVIS Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER Notaire

JH DIAG IMMO

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/06/2024, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : JH DIAG IMMO
Forme : EURL
Capital social : 5 000 €
Siège social : 18 rue du 6 Février 1945, 68190 ENSISHEIM

Objet social : Toutes activités de diagnostic immobilier sous toutes ses formes exercées; Toutes activités de bricolage, petits travaux divers de second œuvre

Gérance : M. Jerome HALTEBOURG demeurant 18 rue du 6 février 1945, 68190 ENSISHEIM

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

MATALF

Par acte SSP en date du 07 juin 2024, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes qui sera immatriculée au RCS de Mulhouse :

DENOMINATION : MATALF
FORME : Société Civile Immobilière
Objet social : - l'acquisition des biens immobiliers situés à 68130 ALTKIRCH - 3 rue du Zouave ;

- l'acquisition sur décision unanime des associés, en état futur d'achèvement ou achevés, de tous autres biens immobiliers ;

- la construction, la transformation, l'aménagement, l'administration, la gestion et la mise en valeur par bail ou autrement de tous biens immobiliers appartenant à la Société, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens immobiliers en question.

Siège social : 68350 BRUNSTATT-DIENHEIM - 2 rue de l'Ecole
Capital : 2.000 € (apports en numéraire).
Gérance : Monsieur Matthéo MANNA-RELLI demeurant à 68400 RIEDISHEIM - 29 Rue Traversière et Monsieur Alfredo BALDASSARE demeurant à 68100 MULHOUSE - 22 Rue Emilio Noetting.

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, sous la seule réserve du respect du droit de préemption prévu entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, l'associé cédant prenant part au vote.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mulhouse.
Pour avis

STOCKTOO SAS

STOCKTOO SAS Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros.
Siège social : VÖLGELSHEIM (68600) 15, rue de la Gare. **Objet** : L'exploitation pour son compte ou celui de toute personne physique ou morale, d'installations d'entreposage et stockage non frigorifique, toutes prestations de services à destination des particuliers ou professionnels en rapport avec l'activité ci-dessus. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de COLMAR. **Direction** : Monsieur Bruno HOSSENLOPP demeurant à URSCHENHEIM (68320) 6, rue des Fauvettes, a été désigné en qualité de Président. **Admission aux assemblées** : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer. **Exercice du droit de vote** : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses restreignant la libre disposition des actions** : les cessions d'actions entre personnes non actionnaires sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant à la majorité des voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.
Pour avis Le Président.

MP 237

Société par action simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 rue des Vergers
68720 HEIDWILLER

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 06/06/24, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : MP 237. Siège : 31 rue des Vergers 68720 HEIDWILLER. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 000 euros. Objet : Le commerce de gros d'articles textiles, de chaussures, d'articles de sport et d'accessoires d'habillement en tous genres pour son propre compte, ou en vertu de contrat de distribution, d'agent commercial ou de sous agent commercial. Le conseil en formation des techniques de vente ainsi que le conseil en marketing, distribution, organisation et communication pour le développement d'entreprises et/ou étrangères. Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Maxime PELLERIN né le 25 mars 1983 à Mulhouse, demeurant 31 rue des Vergers - 68720 HEIDWILLER. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

Pour avis
Le notaire.

LECOURBARON CHARLINE

Il résulte d'un acte sous seings privés en date à 68440 LANDSER du 7 juin 2024, qu'il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LECOURBARON CHARLINE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires. **Siège** : 68440 LANDSER - 3 rue Albrecht Durer.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce. **Objet** : Le conseil, l'assistance, la formation, l'apport d'affaires, la réalisation d'études, de veille, d'audits, d'analyses ou de prestations, dans tous les domaines, notamment du commerce, de l'organisation, du management, de la gestion commerciale, administrative ou technique. **Apports** en numéraires : 1000 € correspondant au capital social. **Commissaire aux Comptes** : néant. **Gérant** : Madame LECOURBARON Charline demeurant à 68440 LANDSER - 3 rue Albrecht Durer. **Immatriculation** de la société : la société sera immatriculée au Registre du Commerce de Mulhouse.

Pour avis Charline LECOURBARON Gérante

SCI FME REAL ESTATE

Société Civile Immobilière
au capital de 100 €
Siège social : 42C rue des Héros
68120 Pfstatt
RCS MULHOUSE

Par acte SSP en date du 10 Juin 2024, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée :

DENOMINATION SOCIALE : SCI FME REAL ESTATE
FORME : Société Civile Immobilière
CAPITAL : 100 euros divisé en 100 parts sociales d'un euro, chacune entièrement souscrites et libérées en numéraires. **SIÈGE SOCIAL** : 42 C, rue des Héros 68120 Pfstatt.

OBJET SOCIAL : L'acquisition d'immeubles, l'administration, la rénovation et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange apport ou autrement;

Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

GERANCE : Monsieur SEIFEDDINE Mohamed né le 27/02/1997 à Mazboud (Liban), de nationalité libanaise, demeurant au 42 C, rue des Héros 68120 Pfstatt.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.

Maître Arnaud OBRINGER
Notaire associé de la SCP
« Arnaud OBRINGER et
Virginie KLEIN »
68210 DANNEMARIE
15, rue de Bâle
Tél. 03 89 08 08 48

LFB

Suivant acte reçu par Maître Virginie KLEIN, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle dénommée « Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN » titulaire d'un office notarial à DANNEMARIE (Haut-Rhin), 15 rue de Bâle, le 10 juin 2024 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **La société est dénommée** : LFB. **Le siège social est fixé à** : SOPPE-LE-BAS (68780), 14 rue de Bretten. La société est constituée pour une durée de 99 années. **Le capital social est fixé à la somme de** : MILLE EUROS (1.000,00 EUR). Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est Monsieur Pierre François FERDINAND ci-dessus plus amplement nommé, demeurant SOPPE-LE-BAS (68780) 14 rue de Bretten. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

Pour avis
Le notaire.

INFINITY BEAUTY

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 45 Rue du Maréchal De
Lattre de Tassigny 68300 ST LOUIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 5 juin 2024 à SAINT LOUIS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : INFINITY BEAUTY
Nom d'enseigne et nom commercial : 8 BR Beauty

Siège : 45 Rue du Maréchal De Lattre de Tassigny, 68300 ST LOUIS

Durée : quatre -vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros
Objet : Activité d'onglerie. L'achat et la vente de tous produits et accessoires liés aux activités susvisées et toutes activités complémentaires ou connexes se rapportant à l'objet ci-avant cité.

Président : Zeynep SAL POLAT demeurant 7 Rue de Buschwiller 68300 SAINT LOUIS

La Société sera immatriculée au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

SCI SABA

Aux termes d'un acte reçu le 27 mai 2024 par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SABA.
Forme : Société Civile Immobilière. Capital social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,- €) divisé en 150 parts de 10,- Euros chacune représentant un apport en numéraire. Siège social : ALTKIRCH (68130), 113 rue du Roggenberg. Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société. Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés. Partis sociales - Clause d'agrément : Les parts ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire. Co-Gérants : Monsieur Dino CHIAVUS et son épouse Madame Ginette GRIENENBERGER, demeurant ensemble à ALTKIRCH (68130) a, 113 rue du Roggenberg. POUR AVIS Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER Notaire

Pour avis
Le notaire.

SCI COSPACE

Société Civile Immobilière SCI CoSpace, au capital de 1.000 Euros en numéraire. **Siège** : URSCHENHEIM (68320) 6, rue des Fauvettes. **Objet** : Acquisition, administration, exploitation et aliénation de de tous biens et droits immobiliers et mobiliers. **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de COLMAR. **Gérants** : Monsieur Bruno HOSSENLOPP demeurant à URSCHENHEIM (68320) 6, rue des Fauvettes et Madame Asanaty HOSSENLOPP demeurant à URSCHENHEIM (68320) 6, rue des Fauvettes. Agrément des cessions et transmissions de parts par la gérance (article 11 et 12 des statuts).

Pour avis

LG PORTES

Par acte SSP du 07/06/2024, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LG Portes. **Objet social** : - La vente, l'installation, la réparation, la maintenance et le dépannage de tous types de portes, portails et plus largement de tous systèmes d'ouverture et de fermeture et de leurs composants ; La réalisation de petits travaux afférents à ces prestations. **Siège social** : 4A rue d'Aspach-le-Bas 68520 Schweighouse-Thann. **Capital** : 1000 €

Durée : 99 ans. **Président** : M. Grandin Ludovic, demeurant 4A rue d'Aspach-le-Bas 68520 Schweighouse-Thann. **Admission aux assemblées et droits de vote** : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Clause d'agrément** : Cession libre entre associés, cession soumise à agrément de la collectivité des associés dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Mulhouse.

Pour avis
Le notaire.

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

ACFM

Aux termes d'un acte reçu le 7 juin 2024 par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ACFM
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital social : DEUX CENT SEPT MILLE EUROS (207.000,00 €) divisé en 20.700 parts de 10,- Euros chacune. Ledit capital étant constitué par un apport immobilier de la nue-propriété des biens sis à MUESPACH LE HAUT (68640), 20 rue du Vignoble.

Siège social : MUESPACH LE HAUT (68640), 20 rue du Vignoble.

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société.

Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés.

Partis sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire.

Co-gérants : Monsieur et Madame Allan FAUQUET - Catherine HOFER, demeurant ensemble à MUESPACH LE HAUT (68640), 20 rue du Vignoble.

POUR AVIS
Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire

FR CLEAN

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 1 rue de la Meuse,
68200 MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MULHOUSE du 27 mai 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

MODIFICATION

DPH

Nouvellement dénommée
DPH – VAL BIO ENERGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000,00 €
Siège social : 7, Hergauchamps
68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES
917 533 234 RCS COLMAR

L'Assemblée Générale du 28 février 2024 a décidé :
- de modifier la dénomination sociale de la société à compter du même jour et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts,
Ancienne mention : DPH
Nouvelle mention : DPH – VAL BIO ENERGIES
- d'étendre l'objet social de la société, à compter du même jour, et de modifier corrélativement l'article 2 des statuts :
Mention ajoutée : «-la fabrication et production, l'achat, la vente, la revente, la commercialisation de granulés de bois (pellets),
-d'entreprise générale de tous travaux »
Mention sera faite au RCS de COLMAR.
Pour avis, le Président

KLT BATIMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 35 000 euros
Siège social: 10A, rue de Ruelisheim
68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} juin 2024 il a été pris acte de changer à compter du 1^{er} juin 2024 :
1- La dénomination de la société :
Ancienne mention : KELKIT ISOLATION
Nouvelle mention : KLT BATIMENT
2- Le transfert de siège social :
Ancienne mention: MULHOUSE(68200) 9, rue Saint Georges
Nouvelle mention: MULHOUSE(68200) 10A, rue de Ruelisheim
3- L'extension de l'objet social :
Ancienne mention : Travaux de façade, isolations
Nouvelle mention : Travaux de façade, isolations, gros-œuvre
4- L'augmentation de capital : Une augmentation de capital de 34 000 euros, par incorporation de réserves :
Ancienne mention : Capital : 1 000 euros
Nouvelle mention : Capital : 35 000 euros
Les articles 2, 3, 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés, en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.
RCS : Mulhouse
Pour avis,

GARAGE VALEAS

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 36, Rue Raymond
Poincaré 68700 CERNAY
829 647 510 RCS MULHOUSE

En date du 8 juin 2024, l'Associé Unique a décidé, à compter du même jour :
- d'étendre son objet social à la réparation de deux roues et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- de remplacer la dénomination sociale "SCAL-SACE" par "GARAGE VALEAS" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;
- de transférer le siège social du 7, Rue Antoine de Saint-Exupéry – ZA La Passerelle 68190 ENSISHEIM au 36, Rue Raymond Poincaré 68700 CERNAY et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de COLMAR, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de MULHOUSE. Gérance : M. Christophe SCHRAMM, demeurant 34, Rue Principale 68210 ETEIMBES.
Pour avis

David ERTLÉ
Avocat au barreau de Colmar
3c, rue du Ladhof
68000 COLMAR

RYBAU

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 39 Grand'rué
68150 RIBEAUVILLE
820 697 076 RCS COLMAR

Aux termes d'une délibération en date du 22 mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de :
- transférer le siège social du 39 Grand'rué 68150 RIBEAUVILLE au 6 rue du Stade 68630 BENNWIHR à compter du 22 mai 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- réduire le capital social de 1 000 euros pour le ramener de 10 000 euros à 9 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 10 actions,
- d'augmenter le capital social de 1 000 euros par incorporation de réserves, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à DIX MILLE EUROS (10 000 euros).
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à DIX MILLE EUROS (10 000 euros).
POUR AVIS
Le Président

SCI DU LYS

Société civile immobilière
au capital de 762.25 euros
19 rue de Reiningue
68310 WITTELSHEIM
385 048 103 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

Le 31 mai 2024, l'assemblée générale extraordinaire a notamment pris acte du décès de M. Denis RIESEMANN, intervenu le 31 octobre 2016 et a nommé Co-Gérant, M. Pierre RIESEMANN, né le 10 octobre 1986 à GUEBWILLER, demeurant 24 rue des Jardins 68700 UFFHOLTZ. Le même jour, l'assemblée générale a constaté que le capital social, qui était encore exprimé en francs dans les statuts, est désormais exprimé en euros. En conséquence, les articles 7 et 12 des statuts ont notamment été modifiés. Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

SOLIRESTO

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 14 rue François Xavier
de Wittersbach,
68300 SAINT-LOUIS
RCS MULHOUSE 878 437 938

L'assemblée générale, en date du 7 mai 2024 a décidé d'augmenter le capital de 50 000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles. L'augmentation de capital est devenue définitive le 7 mai 2024. Il en résulte :
Ancien capital : 40 000 €. Nouveau capital : 90 000 €.
La même assemblée a pris acte de la démission de l'association LUDO SERVICES de son mandat de Présidente, avec effet du 7 mai 2024 et nommé en son remplacement, l'association AFAPEI SUD ALSACE, sise 76 rue de Blotzheim 68870 BARTENHEIM.
La même assemblée a pris acte de la démission de M. Samuel KUCHEL, de son mandat de Directeur Général, avec effet du 7 mai 2024 et décidée de ne pas procéder à son remplacement.

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

PETER MAITRISE D'ŒUVRE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
5A rue du Bigarreau
68260 KINGERSHEIM
Transféré
30 Rue Principale
68440 STEINBRUNN-LE-HAUT
RCS MULHOUSE – 881 382 501

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale en date du 13.05.2024, le siège social a été transféré à effet du 13.05.2024 et l'article 4 des statuts a été modifié. Nouvelle mention : Le siège social est fixé 30 Rue Principale – 68440 STEINBRUNN-LE-HAUT
Le reste de l'article demeure inchangé. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE

LE SAVIEZ-VOUS ?

“ Avec Actulegales.fr, vous surveillez la publicité légale de plus de 2 millions d'entreprises et fonds de commerce. ”



E&R CONSULTANTS HOLDING

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 262.500 Euros
Siège social : MULHOUSE (68100)
46, Avenue Roger Salengro
493 479 463 RCS MULHOUSE

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2024 a décidé de réduire le capital social de 59.375 Euros, pour le ramener de 262.500 Euros à 203.125 Euros, par rachat de 59.375 parts sociales et leur annulation par le gérant conformément à l'article L 223-34 al. 4 du Code de Commerce et a décidé d'augmenter le capital social d'un montant total de 59.375 Euros pour le porter de 203.125 Euros à 262.500 Euros.
Pour avis

KPMG Avocats

ADELINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 ruelle du Moulin
Varize - 57220 VARIZE
981 169 634 RCS METZ
Transféré au
146-148 rue de Richwiller
68260 KINGERSHEIM
Nouvelle immatriculation
au RCS de MULHOUSE

Aux termes d'une décision en date du 16/05/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 12 RUELLE DU Moulin Varize – 57220 VARIZE au 146-148 rue de Richwiller – 68260 KINGERSHEIM avec effet du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au RCS de METZ sous le numéro 981 169 634 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de MULHOUSE.
Gérant : Madame Malika ADELINE, demeurant 12 ruelle du Moulin Varize – 57220 VARIZE.
Objet social : exploitation sous quelque forme que ce soit, de fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, achat, vente sous toutes ses formes de produits alimentaires et en général de tous comestibles, en vente sur place ou à emporter.
POUR AVIS
La Gérance

SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ
Notaires associés
10 c Avenue de Gaulle
68150 RIBEAUVILLE
Tél 03 89 73 60 51

SCHMITT & FILLES

Au capital de 5.000,00 €
Ayant son siège social à 68590 THANNENKIRCH, 12 lieu-dit Bienette
RCS COLMAR sous n° 834 172 512
(n° gestion : 2018 D 00001)

Modification des dirigeants

Selon procès-verbal reçu par Maître Jean-Paul ZOBLER, notaire à la résidence de Ribeauvillé (Haut-Rhin), le 04 juin 2024 :
Mesdames Lynda SCHMITT, demeurant à 68590 RODERN, 17 rue du Silberberg et Eleonore SCHMITT née DE MICHELI, demeurant à 68590 THANNENKIRCH, 12 Lieudit Bienette
Ont été désignées co-gérantes en remplacement de Monsieur Thierry SCHMITT, décédé.
Le dépôt des pièces aura lieu au R.C.S. de COLMAR.
Pour avis :
Jean Paul ZOBLER, notaire.

JPG

Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 2A, rue d'Angoulême
68600 NEUF BRISACH
878 754 423 RCS COLMAR

Modification des dirigeants

Le 3 Juin 2024, l'AGE a nommé président M. Patrick MORVAN, demeurant 16B, rue des Cygnes 68600 VOGEL-GRUN en remplacement de M. Jean-Philippe GROSSHAENY, démissionnaire.
L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

W.DIAMANT

Société par actions simplifiée
au capital de 426.496,00 €
Siège social : 24, avenue de Bâle
68300 SAINT-LOUIS
309 624 898 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Par décision du 3 mai 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 1A, Avenue du Général de Gaulle à 68390 SAUSHEIM, avec effet rétroactif, à compter du 1^{er} mai 2024. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.
Pour avis,
Le Président

PIZZARIUM FIORE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 euros
Siège social : 9, rue Vauban
68000 Colmar
830 381 174 RCS Colmar

Transfert du siège social

Le 30 mai 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 10, rue Vauban 68000 Colmar à compter du 30/05/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

KPMG Avocats

SAS LV RESTAURATION

Société par actions simplifiée
au capital de 49 000 euros
Ancien siège social :
8 Grand'Rue – 68230 TURCKHEIM
Nouveau siège social :
14 rue de la Liberté –
67390 SCHOENAU
RCS COLMAR 831 830 252

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 22/05/2024, le Président de la société par actions simplifiée SAS LV RESTAURATION, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 8 Grand Rue – 68230 TURCKHEIM, au 14 rue de la Liberté – 67390 SCHOENAU et ce à compter du 1er juin 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

ETABLISSEMENTS BURCKLE ET CIE

Société par actions simplifiée
en liquidation amiable
au capital de 576.000 €
Siège social : 9 rue de BOURBACH LE HAUT - 68290 BOURBACH LE BAS
Transféré à : 65 rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE
945 651 750 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Des délibérations de l'AGE du 20/05/2024, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 18/04/2024, le siège social qui était au 9 rue de BOURBACH LE HAUT 68290 BOURBACH LE BAS, sera désormais au 65 rue Jean Monnet 68200 MULHOUSE. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

EUROFINS LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE DE L'EST

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.295.000 euros
14 rue Clément Ader
68127 STE CROIX EN PLAINE
RCS COLMAR 327 933 131

Par décisions de l'Associée Unique en date du 3 juin 2024, et conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Il a également été décidé de ne pas renouveler les mandats de la société HLP Audit, Commissaire aux Comptes Titulaire et de la société OSIS SARL, Commissaire aux Comptes Suppléant. Par conséquent, il a été décidé de nommer la Société DeLoitte & Associés, dont le siège social est à Paris La Défense (92908) 6 place de la Pyramide, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de six exercices. Mention sera faite au RCS de Colmar.

PERSPECTIVES

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée d'Architecture
Capital de 7 500,- €
9 c Chemin du Kitterlé
68500 GUEBWILLER
RCS COLMAR TJ 450 877 261

CHANGEMENT DE DENOMINATION

Suivant délibération de l'Associé unique du 01/06/2024, la Société PERSPECTIVES aura pour dénomination sociale CWA ARCHITECTES à compter de l'assemblée.

STAR IMMO

Par AGE du 27.05.24 de la SARL STAR IMMO au capital de 174.42 € sise 64 rue du Klettenberg 68100 MULHOUSE, RCS Mulhouse 379 473 952, l'associé a décidé, avec effet au 06.10.23, de modifier l'objet comme suit : L'achat et la revente de biens immobiliers, terrains et/ou domaines ruraux ; L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation, l'expertise, la gérance, le courtage, le négoce et l'aliénation de tous biens meubles et immeubles ; Les activités d'intermédiaires dans les travaux de mise en œuvre du bâtiment, rénovation et réfection de bâtiments ; La location de mobilier de menuiserie extérieur et intérieur, cuisines, électroménagers, parquets, plaque de plâtre (placo), peintures, climatisations, chauffages et sanitaires ; L'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasions, de pièces détachées, de fournitures, de produits et accessoires automobiles ; La location de véhicule. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt : RCS Mulhouse

AKCH

SARL au capital de 4 000 €
Siège social : 344 LAC BLANC
68370 ORBEY
900 050 444 RCS COLMAR

Transfert du siège

Aux termes de l'AG du 24/05/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 8 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 68150 RIBEAUVILLE à compter du 31/05/2024.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.



UNE DÉMO
VAUT
MILLE MOTS

**NOTAIRES, AVOCATS,
EXPERTS-COMPTABLES**

- ✓ SAISIE LIBRE PAR COPIER/COLLER
- ✓ PROGRAMMATION DE LA DATE DE PARUTION
- ✓ SAISIE SIMULTANÉE DE PLUSIEURS UTILISATEURS
- ✓ ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES
- ✓ DEVIS INSTANTANÉ À LA SAISIE
- ✓ ATTESTATION DE PARUTION À LA COMMANDE
- ✓ JUSTIFICATIF DE PARUTION TÉLÉCHARGEABLE
- ✓ AVANTAGES COMMERCIAUX

03 89 20 98 50
annonce@phr.fr

MODIFICATION

egone

20 Boulevard de la Marseillaise
BP 1429
68071 Mulhouse Cedex
RCS Mulhouse 571 980 218
APE 4110A

AVIS DE MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME EGONE

En date du 20/06/2018, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en qualité de :

- commissaire aux comptes titulaire Monsieur Benoît RIETSCH, 1 avenue d'Altkirch - 68100 MULHOUSE, en remplacement de Monsieur Jean-Marc TONON de la Société @COM.AUDIT.SUD
- commissaire aux comptes suppléant Monsieur Yves SIBOURG, 4 rue de la Montagne - 68100 MULHOUSE, en remplacement de Monsieur Patrick MAURI.

Le Président,
Vincent HAGENBACH

FINEKO

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social :
Zone d'activité du Pays de Thann
160 rue Nicolas Koechlin
68700 ASPACH-MICHELBACH
RCS MULHOUSE TI 538 813 163

Modification des dirigeants

Le 7 juin 2024, l'associée unique a nommé Gérante, Mme Chloé PROVOT demeurant 5 avenue Raymond Poincaré, 68000 COLMAR en remplacement de M. Eric KOENIG, décédé. Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

SCI TERRA ALTA

Société civile
Capital : 10.000 euros
Siège social : 29 avenue Roger Salengro 68100 MULHOUSE
Transféré au 24 rue des Jardins 68700 UFFHOLTZ
441 231 610 RCS MULHOUSE

Modifications multiples

Le 31 mai 2024, l'assemblée générale extraordinaire a constaté le décès de M. Denis RIESEMANN, co-gérant, intervenu le 31 octobre 2016 et a nommé **Co-Gérant, M. Pierre RIESEMANN**, né le 10 octobre 1986 à GUEBWILLER, demeurant 24 rue des Jardins à 68700 UFFHOLTZ.
Par ailleurs, en date du même jour, l'assemblée générale extraordinaire a également décidé de transférer le siège social du 29 avenue Roger Salengro 68100 MULHOUSE au 24 rue des Jardins 68700 UFFHOLTZ avec effet au 31 mai 2024.
En conséquence, les articles 4 et 18 des statuts ont notamment été modifiés. Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

TECNITUDE

Société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros
Siège social :
Zone d'activité du Pays de Thann
160 rue Nicolas Koechlin
68700 ASPACH-MICHELBACH
RCS MULHOUSE 434 275 293

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 7 juin 2024, il résulte qu'ont été nommés :
Mme Chloé PROVOT demeurant 5 avenue Raymond Poincaré, 68000 COLMAR en qualité de Présidente en remplacement de M. Eric KOENIG, décédé,
Mme Nathalie KOENIG demeurant 30 rue de Champagne, 68100 MULHOUSE en qualité de Directrice Générale.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ
Notaires associés
10 c Avenue de Gaulle
68150 RIBEAUVILLE
Tél 03 89 73 60 51

SCI SCHMITT

Au capital de 5.000,00 €
Ayant son siège social à 68590 THANNENKIRCH, 12 LIEUDIT BIENETTE
RCS COLMAR sous n° TI 485 336 077 (n° gestion : 2005 D 498)

Modification des dirigeants

Selon procès-verbal reçu par Maître Jean-Paul ZOBLER, notaire à la résidence de Ribeauvillé (Haut-Rhin), le 04 juin 2024 :
Mesdames Lynda SCHMITT, demeurant à 68590 RODERN, 17 rue du Silberberg et Eleonore SCHMITT née DE MICHELI, demeurant à 68590 THANNENKIRCH, 12 Lieudit Bienette
Ont été désignées co-gérantes en remplacement de Monsieur Thierry SCHMITT, décédé.
Le dépôt des pièces aura lieu au R.C.S. de COLMAR.
Pour avis :
Jean Paul ZOBLER, notaire.

5ÈME ELEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 3 000.-euros
Siège social : 20 rue Gustave Eiffel 68700 Cernay
RCS MULHOUSE B 918 588 203

Modification des dirigeants

L'associé unique, par décision du 27 mai 2024, a décidé de nommer comme nouveau Président de la société la société IMPERO CUSIMANO située 20 rue Gustave Eiffel 68700 Cernay à compter du même jour.
L'article 31 des statuts sera modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : MULHOUSE

Dernier délai de réception des Annonces Légales Mardi 16 h

TRANSFORMATION

CONCORDE

(Anciennement dénommée SPFPL CONCORDE)
Société de Participations Financières de Professions Libérales à Responsabilité Limitée transformée en Société Civile au capital de 1.600.000 Euros
27 Rue Stalingrad
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 819 574 625

Aux termes des délibérations en date du 4 Juin 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de :
* supprimer de l'objet social de la Société, à compter de ce même jour, les activités suivantes :

- Ø la détention de parts ou d'actions de Société d'Exercice Libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine,
- Ø toutes activités accessoires en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations ;

de sorte que la Société a désormais pour objet :

- la prise de participations et l'acquisition de droits de toute nature dans toutes personnes morales, civiles ou commerciales ;
- la gestion et la valorisation de ces participations par voie de cession, d'apport ou de fusion ;

- les prestations de service administratives, commerciales, financières et techniques au profit de ses filiales ainsi que la réalisation de prestations de direction d'entreprise et l'animation effective du groupe ainsi constitué ;

- la réalisation de placements financiers ;
- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

événementiel et exceptionnellement l'affectation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

* modifier la dénomination sociale de la Société de sorte qu'elle soit désormais la suivante : « CONCORDE », et ce à compter de ce même jour ;

* transformer la Société en Société Civile à compter du même jour ;

La durée, son capital social et son siège social restent inchangés et Monsieur Olivier DELMOTTE est maintenu dans ses fonctions de gérant de la Société sous sa nouvelle forme de Société Civile, sans limitation de durée.

Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

Pour avis, la gérance

ENTREPRISE ANTONELLI

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
8 rue Bel Air
68830 ODEREN
RCS MULHOUSE 840 111 025

Transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 5 Juin 2024, l'associé unique de la société, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à un titre, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Régis ANTONELLI, démissionnaire.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : La SARL NSHA 8 rue Bel Air - 68830 ODEREN RCS Mulhouse 981 169 543
Pour avis
Le Président

PROCÉDURES COLLECTIVES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 22/00125

N° Portalis DB2G-W-B7G-IBWE

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

La première chambre civile du tribunal judiciaire de Mulhouse a, par jugement en date du 03 Juin 2024 : - constaté que la SCI XAFRA, dont le siège est sis 66 rue de la Première Armée - 68800 THANN, est en état de cessation des paiements et ouvert une procédure de redressement judiciaire sans administrateur à son égard. - fixé provisoirement la date d'insolvabilité notoire au 31 Mars 2023. - désigné la SELARL MJ EST à MULHOUSE, pour exercer les fonctions de mandataire judiciaire. Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire susnommé dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC, la liste de leur créances et les pièces justificatives.

Mulhouse, le 03 juin 2024
Le Greffier

ASSOCIATIONS

TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE THANN

Registre des associations

Il a été inscrit le 28/05/2024 Au registre des associations du Tribunal de proximité de THANN N°AMALIA: A2024THA-000027 L'association: **ALISE MUSIQUE** Ayant son siège: 16 rue des Aulnes 68850 STAFFELFELDEN. Les statuts ont été adoptés le: 04/05/2024. L'association a pour objet: Promouvoir l'action culturelle à destination de publics divers à travers des actions de médiation artistique notamment à destination des publics fragilisés en milieu de soin. La direction se compose de: Présidente: Mme DEJOYE née MOREAUX Eloïse. Trésorière: Mme DAY Lois. Secrétaire: M. TISSOT Alexandre

Tribunal Judiciaire de Mulhouse

Registre des associations

Il a été inscrit le 06/06/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE N°AMALIA: A2024MUL000092 L'association: **Les Ballons Bleus** Ayant son siège: 37 rue de Habsheim 68170 RIXHEIM Les statuts ont été adoptés le : 11/05/2024. L'association a pour objet: Réseau d'entraide pour les enfants et jeunes adultes atteints de maladies chroniques (Endocrinologie, Diabète et Nutrition, Sommeil).

La direction se compose de: Présidente: Mme OWIKEN Noémie. Trésorière: M. OWIKEN Omar. Secrétaire: Mme OWIKEN Inès. Vice-Présidente: Mme WACHBAR Virginie. Vice-Présidente: Mme AUGER Delphine. Trésorière adjointe: Mme AUGER Anne Marie. Secrétaire adjointe: Mme PONLEVE Émilie

FONDS DE COMMERCE

Me Anne BROGLE
Notaire associé de la Société Civile Professionnelle
Nathalie HEIM-CHASSIGNET et Anne BROGLE
Notaires

11, Route de Thann - B.P 60067
68132 ALTKIRCH Cedex
Tél. : 03.89.40.90.54

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte reçu par Maître Anne BROGLE, notaire à ALTKIRCH, le 04 juin 2024, enregistré au service départemental de l'enregistrement de MULHOUSE le 7 juin 2024, Dossier 2024 00018242, référence 6804P61 2024 N 09280. La société à responsabilité limitée dénommée NEL'COLOR, au capital de 3100,00€, dont le siège social est à ALTKIRCH (68130), 4 Place Xavier Jourdain, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro SIREN 752399311, a vendu à : La société par actions simplifiée dénommée BOUCLE D'AURE, au capital de 1000,00€, dont le siège social est à ALTKIRCH (68130), 4 Place Xavier Jourdain, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro SIREN 928796291. Un fonds artisanal de coiffure mixte, commerce de produits capillaires, d'articles de parfumerie, de beauté et de soins corporels, commerce de bijoux fantaisies et accessoires de mode, exploités à ALTKIRCH (68130), 4 place Xavier Jourdain, moyennant le prix de VINGT-HUIT MILLE EUROS (28.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour HUIT MILLE EUROS (8.000,00 €), et au mobilier et matériel, ustensiles et outillages, servant à son exploitation, pour VINGT MILLE EUROS (20.000,00 €). L'entrée en jouissance a été fixée au 4 juin 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix jours de la dernière des publications légales en l'étude de Maître Anne BROGLE, notaire à ALTKIRCH, par acte extrajudiciaire.
Pour insertion légale
Anne BROGLE - Notaire

Location gérance

Aux termes d'un acte en date du 04/06/2024 à HOUSSEN, ABSOLU TAXI SERVICES, SASU au capital de 3 000 €, 16 rue du Levant 68125 HOUSSEN, 790 117 014 RCS COLMAR, a donné en location-gérance à TAXI LA LIGNE VERTE, SARL au capital de 8 000 €, 1 Route de Sainte Croix en Plaine 68280 SUNDHOFFEN, 820 535 623 RCS COLMAR, un fonds de commerce de **Licence taxi**, dénommé Licence taxi Colmar n° 1 et véhicule équipé taxi, sis et exploité 1 Route de Sainte Croix en Plaine 68280 SUNDHOFFEN, pour une durée de 2 ans à compter du 01/07/2024, renouvelable par tacite reconduction par période de 2 ans.

Etude ROY - DELAFOND - BELLION - LOUBOUTIN
notaires associés
220 avenue Mendès France
49801 TRELAZE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Vincent DELAFOND, Notaire à TRELAZE (Maine-et-Loire), le 31 mai 2024, enregistré à ANGERS, le 04 juin 2024, dossier 2024 00032125 référence 4904P01 2024 N 01502, a été cédé un fonds de commerce par : La Société dénommée **POLAT**, dont le siège est à SAINT-LOUIS (68300) 10 rue de Huningue, identifiée au SIREN sous le numéro 850425661 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.

A la Société dénommée **CAFE DE LA POSTE**, dont le siège est à SAINT-LOUIS (68300) 9 rue de la Paix, identifiée au SIREN sous le numéro 987793916 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.

D'un fonds de commerce de BAR BRASSERIE RESTAURANT sis à SAINT-LOUIS (68300) 10 rue de Huningue, connu sous le nom commercial RESTAURANT DE LA POSTE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SIX CENT MILLE EUROS (600 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en leur siège respectif ou domicile à été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de Maître YASIN, avocat inscrit au barreau de Mulhouse, 65 rue Jacques Mugnier, Parc des Collines, 68200 MULHOUSE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

OFFICE NOTARIAL DU LAC
Julien LUCAS
2 C rue du Dr Rossand
9 avenue de Bresse
01460
MONTREAL-LA-CLUSE
Tél. : 04.74.73.56.58

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Julien LUCAS, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à MONTREAL-LA-CLUSE (01460), 2 C rue du Docteur Rossand - 9 Avenue de Bresse le 28 mai 2024, enregistré à BOURG EN BRESSE (01), a été cédé un fonds de commerce par : Monsieur Jean-Marc FRITTSCH, et Madame Evelynne SCHMIDT, demeurant ensemble à MUNSTER (68140) 21 rue Alfred Kern,

A la Société dénommée MENUISERIE ANTOINE STAFFER, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 5.000,- €, dont le siège est à STOSSWIHR (68140), 21 Grand'Rue, identifiée au SIREN sous le numéro 983153529 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR, Un fonds de commerce de menuiserie sis à STOSSWIHR (68140), 21 Grand'Rue, pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR, sous le numéro 388061723.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE SIX MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (56 950,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 2 450 EUR et aux éléments corporels pour 54 500 EUR.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

RADIATION

FK CLIM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Capital : 10.000 Euros
Siège social : PULVERSHEIM (68840)
2, Aire de la Thur
824 420 517 R.C.S. COLMAR

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 mai 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur, M. Adelino DA CUNHA, demeurant 8 rue du Rimbach 68190 RAEDERSHEIM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et fa autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le liquidateur

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

LA BOITE A MALICES

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Rue de Lattre de Tassigny, 68730 BLOTZHEIM
899 772 537 RCS MULHOUSE

Dissolution

Aux termes du procès-verbal du 03.06.2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 03.06.2024 et sa mise en liquidation.

L'associée unique a nommé comme Liquidateur Madame Marie BRANGER demeurant 4 rue des Oiseaux - 68510 HELFRANTZKIRCH, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 Rue de Lattre de Tassigny - 68730 BLOTZHEIM, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de Mulhouse.

Mention sera faite au RCS Mulhouse

SCI AZIMUT

Société Civile Immobilière au capital de 1.200 €
Siège social : 68360 SOULTZ
1, rue de la Marne
523 589 778 R.C.S. COLMAR

Suivant procès-verbal en date du 28 mai 2024, la gérance a constaté la décision prise par la collectivité de prononcer la dissolution anticipée de la société, et sa mise en liquidation à compter du même jour.

Monsieur Romuald BERNARD, demeurant à 68740 RUSTENHART - 11 Rue des Boutons a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à 68360 SOULTZ - 1, rue de la Marne, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Tribunal Judiciaire de Colmar (Greffé du Registre du Commerce et des Sociétés). Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar.

Pour avis,
Le Liquidateur

KPMG Avocats

AU DOMAINE DU WOLFLOCH

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 113 Rte de Bâle
68000 COLMAR
RCS COLMAR 383 138 096

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Madame Véronique LAVAL, demeurant 113 route de Bâle - 68000 COLMAR, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 113 route de Bâle - 68000 COLMAR.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR.

Pour avis
Le Liquidateur

SCI APMDC

Société civile immobilière au capital de 900 euros
Siège social : 68190 RAEDERSHEIM
8 rue du Rimbach
494 009 780 RCS COLMAR

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 mai 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur, M. Adelino DA CUNHA, demeurant 8 rue du Rimbach 68190 RAEDERSHEIM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et fa autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

SCI MSW

Société civile immobilière en liquidation au capital de 152,45 euros
Siège social et de liquidation :
10 Place de l'Ecole
68000 COLMAR
RCS COLMAR 344 617 279

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 15/04/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Maurice WELTER, demeurant 10 Place de l'Ecole 68000 COLMAR, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

MB

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 58 rue de la Vallée
68570 SOULTZMATT
819 714 460 RCS COLMAR

Dissolution

L'AGE réunie le 31 mai 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Stéphane MULLER demeurant 17 rue Malakoff 68700 ASPACH LE BAS, exercera les fonctions de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et agir pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Publiez vos annonces légales dans **PHR** VOTRE HEBDO RURAL EN 3 CLICS ! www.phr.fr

DIVERS

Me Eric TINCANT
Notaire
21 rue de Habsheim
68170 RIXHEIM

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Eric TINCANT, Notaire Associé à 68170 RIXHEIM, 21 rue de Habsheim, le 5 juin 2024, les époux Nicolas BURRER / Nathalie ENGEL demeurant ensemble à RIXHEIM (68170) 14 rue des Erables et mariés à la mairie de FIGANIERES (83830), le 14 août 2000 sous le régime de la communauté universelle aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Gontran VEIRY, alors notaire à WITTENHEIM (68270), le 17 juillet 2000, ont maintenu ledit régime mais modifié la convention matrimoniale, celle-ci portant dès lors attribution de la communauté pour moitié en pleine propriété et moitié en usufruit au conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans les trois mois de la présente insertion par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier à adresser à l'Office Notarial de RIXHEIM (68170), 21, rue de Habsheim où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, Le notaire.

Me Anne BROGLE
Notaire associée de la Société Civile Professionnelle "Nathalie HEIM-CHASSIGNET et Anne BROGLE"
Notaires
11, Route de Thann - B.P. 60067
68132 ALTKIRCH Cedex
Tél. : 03.89.40.90.54

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Anne BROGLE, notaire associée à ALTKIRCH, le 7 juin 2024, Monsieur Mohamed MEBAOUDJE et Madame Teresa, Maria JOAO demeurant ensemble à BISEL (68580), 1 rue Bellevue, mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de MULHOUSE (68100), le 23 mars 1996, ont adopté le régime de la communauté universelle de biens, avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant. Les oppositions sont à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Anne BROGLE, notaire associée à ALTKIRCH.
Pour avis et mention
Anne BROGLE
Notaire

Pour vos publications légales
WWW.PHR.FR

SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN
Notaires
15 place de la République
68360 SOULTZ

Changement partiel de régime matrimonial

Informations concernant les époux : Monsieur Denis METZGER, électricien, et Madame Corinne Marie BRENDER, institutrice, demeurant ensemble à HARTMANNSWILLER (68500) 10 A rue du Vieil Armand.
Monsieur est né à DANNEMARIE (68210) le 23 juin 1962, Madame est née à MULHOUSE (68100) le 15 août 1959. Mariés à la mairie de RIEDISHEIM (68400) le 22 avril 1994 initialement sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Christian BOSSERT, notaire à SOULTZ, le 24 mars 1994.
Actuellement soumis au régime de la communauté universelle aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Christian BOSSERT, notaire à SOULTZ-HAUT-RHIN (68360) le 28 mai 1996, homologué suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de MULHOUSE (68100) le 27 août 1996.
Informations concernant la modification du régime matrimonial :
Suivant acte reçu par Maître Pauline BACANY, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN, notaires », titulaire d'un Office Notarial à SOULTZ, 15 Place de la République, CRPCEN 68017, le 4 juin 2024, a été convenu le changement partiel de régime matrimonial aux termes duquel les époux ont convenu de modifier la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage comme suit : pour le seul cas de dissolution du régime par le décès de l'un d'eux, en présence ou non d'enfants du mariage, tous les biens meubles et immeubles qui composeront la communauté sans exception, appartiendront pour la pleine propriété au conjoint survivant.
Informations concernant l'opposition : Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Pauline BACANY, notaire au sein de la SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN, notaires associés à SOULTZ, 15 Place de la République.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance compétent.
Pour insertion
Le notaire

Changement de régime matrimonial

M. Henri Jean-Louis SCHOENHEITZ, vigneron retraité, né à COLMAR (68000), le 09 novembre 1958 et Mme Dominique Louise ROUSSEAU, vigneronne retraitée, née à LYON 4EME (69004), le 09 février 1959, demeurant ensemble à WIHR AU VAL (68230), 1 rue du Tréfle, mariés à la Mairie de WIHR AU VAL (68230), le 03 septembre 1983, initialement sous le régime conventionnel de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Pierre SCHUSTER, alors notaire à MUNSTER (68140), le 19 août 1983, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle de biens présents et à venir, avec attribution intégrale au conjoint survivant. L'acte a été reçu par Me Bertrand TACZANOWSKI, notaire associé à DELLE (90100) 3C Rue Eugène Claret, le 23 mai 2024. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Bertrand TACZANOWSKI, notaire à DELLE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Bertrand TACZANOWSKI.

Maître Arnaud OBRINGER
Notaire associé de la SCP « Arnaud OBRINGER et Virginie KLEIN »
68210 DANNEMARIE
15, rue de Bâle
Tél. 03 89 08 08 48

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Virginie KLEIN notaire associée à DANNEMARIE le 29 mai 2024 Monsieur Germain BURGART et Madame Bernadette LITZLER son épouse, demeurant à BALLERSDORF (68210) 92 rue André Malraux, mariés à la mairie de LUTTERBACH (68460) le 4 mai 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution totale au conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Virginie KLEIN, notaire associée à DANNEMARIE.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire de MULHOUSE.
Pour avis,
Virginie KLEIN, notaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur actulegales.fr, retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse habilitée

Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr
Le site officiel des annonces légales entreprises

APTE, avec le concours de **Infolegale**

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

Changement de convention matrimoniale

Suivant acte reçu par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, le 7 juin 2024, M. Dimitri Stravos MOKTARPOULOS et Mme Agnès Marie Ursule STOECKLIN, dt à BRINCKHEIM (68870), 17 rue du Rhin, Mariés sous le régime de la communauté universelle aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jean STEINMETZ notaire à SAINT LOUIS (68300), le 10 avril 1967, ont conservé pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens mais ont modifié la convention matrimoniale de la manière suivante : attribution de la moitié des biens en pleine propriété et de l'autre moitié en usufruit au survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire à ALTKIRCH. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de convention matrimoniale au Tribunal Judiciaire.
POUR AVIS Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER Notaire

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER
Notaires Associés
14 rue du Parc
68310 WITTELSHEIM

Changement de régime matrimonial

Monsieur Jean-Luc Auguste Paul HELMER, et Madame Madeleine Louise FAIPEUR, demeurant ensemble à RICHWILLER (68120) 24 résidence Royat. Monsieur est né à SARREGUEMINES (57200) le 17 août 1954, Madame est née à MONTIGNY-LES-METZ (57950) le 31 juillet 1952.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Jean-Marc HASSLER, Notaire associé à WITTELSHEIM (68310) 14, Rue du Parc.
Date de l'acte : 10 juin 2024
Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Jean-Marc HASSLER, Notaire associé à WITTELSHEIM, 14 rue du Parc.
POUR AVIS
Me Jean-Marc HASSLER

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM) VENTES IMMOBILIERES

En application des articles L443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH Vend 1 appartement T3 sis Résidence « LA PORTE DU MIROIR » 15 rue de la tour du diable à MULHOUSE (68100) : lot 14-UG 070984 - d'une surface de 67,86 m² situé au 2ème étage avec balcon (3,76 m²) + cave (LOT 41), DPE : D - CLASSE CLIMAT : C. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 780 € et 1080 € (abonnement compris - année de référence 2021). Prix : 52 000 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 64. Pas de procédure en cours. Quote-part de charges annuelles estimées (eau froide + chauffage compris) : 1600€. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Contact : CDC Habitat Social Ventes - Caroline MONIER Tél : 09 74 48 62 21. caroline.monier@cdc-habitat.fr - Date limite de remise des offres 14/07/2024. Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social - Caroline MONIER - 10 bd de Dresde 67000 Strasbourg) - La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

Olivier FRITSCH
Evelyne FRITSCH
Notaires associés
11 rue du Rhône - CS 61075
68051 MULHOUSE Cedex 1

Aménagement de régime matrimonial

Avis est donné aux éventuels créanciers de Monsieur Pierre André REY, et Madame Anne Marie Joséphine GSELL, demeurant ensemble à RIEDISHEIM (68400), 12 rue du Maroc, que suivant acte reçu par Maître Evelyne FRITSCH, notaire associé à MULHOUSE, le 8 juin 2024, ces derniers ont procédé, conformément à l'article 1397 du Code civil à un changement de leur régime matrimonial pour aménager leur régime. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code Civil, les oppositions s'il y a lieu, devront être réalisées dans les trois mois de la présente publication, dans les formes prévues par la loi, à MULHOUSE, en l'Etude de Maître Evelyne FRITSCH, où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.
Le notaire.

SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET
Notaires associés
23 rue de Mulhouse
68400 RIEDISHEIM

Changement de régime matrimonial

Noms : Paul AUSSENAC - Sonia Jennifer Géraldine FAUT
Domicile : RIXHEIM (68170), 4 rue des Pierres
Date et lieu de mariage : RIEDISHEIM (68400) le 1er septembre 2012
Régime matrimonial avant modification : communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Me Jean-Louis COLLINET, notaire à RIEDISHEIM (68400), le 20 juillet 2012
Modification du régime matrimonial opérée : communauté de biens réduite aux acquêts - aménagement de la convention matrimoniale
Notaire rédacteur : Me Roxane MEYER, notaire à RIEDISHEIM (68400)
Date de l'acte : 3 juin 2024
Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

REUSSIR

PHR

VOTRE HEBDO RURAL

ABONNEZ-VOUS !

Grâce à nos équipes, découvrez dans le journal et sur internet des contenus pratiques et techniques que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

TARIFS 2024

Abonnez-vous en ligne sur www.phr.fr, rubrique « Abonnements »



Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Portable :

Email (obligatoire) :

Date de naissance :

Profession :

Type de production :

Surface en ha de l'exploitation :

demande un abonnement annuel au Paysan du Haut-Rhin

2 propositions s'offrent à vous :

<input type="checkbox"/> 52 numéros du Paysan du Haut-Rhin + accès à la version PDF du journal + dossiers spéciaux + accès aux contenus numériques sur www.phr.fr	<input type="checkbox"/> 52 numéros du Paysan du Haut-Rhin + 11 numéros de la revue Réussir de votre choix + accès à la version PDF du journal + dossiers spéciaux + accès aux contenus numériques sur www.phr.fr
125,00	183,00

Pour l'offre couplée, je choisis la revue Réussir :

① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨

Je rajoute 58,00 € à partir de la deuxième revue

J'opte pour le prélèvement automatique, merci de compléter l'IBAN et le BIC ci-après : IBAN (FR) : BIC :

J'opte pour le règlement par carte bancaire

n° Date d'expiration : .. / ..

Cryptogramme : * Indiquez les 3 derniers chiffres inscrits au dos de votre carte

Date : Signature :

Merci de joindre votre paiement.
Une facture acquittée vous sera automatiquement adressée par retour de courrier.

① Grandes Cultures
② Vignes - ③ Bovins/Viande
④ Fruits et légumes
⑤ Porcs - ⑥ Lait
⑦ Aviculture - ⑧ La Chèvre
⑨ Pâtre

Coupon à renvoyer à :
PHR - Service abonnements
Espace Européen de l'Entreprise
6 rue de La Haye
CS 90045
67014 STRASBOURG Cedex

Tél. 03 88 56 90 75
abonnement@phr.fr



Offre valable en France Métropolitaine jusqu'au 31/12/2024. Pour un abonnement hors France, rajouter 60 € de frais de ports. Taux de TVA : 2,10 %.
Vous avez la possibilité de vous abonner séparément au magazine Réussir de votre choix pour 112,00 €. Prix de l'abonnement référence pour un an.
Achat direct en ligne sur : reussir-boutique.com - Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, rectification, opposition, portabilité, limitation et suppression de vos données personnelles à tout moment. En souscrivant à cette offre d'abonnement vous acceptez nos CGV accessibles sur notre site internet www.phr.fr - Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement.
Pour toute question relative à l'exercice de vos droits et notre politique de confidentialité vous pouvez vous adresser à : rgpd@phr.fr